



LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA

Éducation artistique et culturelle / lycéens et apprentis au cinéma

Coordination du dispositif: CRAVLOR - Franck Muller franckmullercravlor@gmail.com

Metz, le 22 mai 2025

Objet: Inscription pour l'année 2025/2026

Madame, Monsieur le Proviseur,

Depuis l'année 2003/2004, le CRAVLOR (Centre Régional Audiovisuel de Lorraine) coordonne dans l'Académie de Nancy-Metz le dispositif « Lycéens et Apprentis au cinéma ». Ce dispositif ouvre le regard porté par les lycéens et les apprentis sur des cinématographies souvent méconnues et développe chez eux une approche critique de l'image animée. Il contribue pleinement à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

Cette opération, soutenue par la Région Grand Est, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Région Grand Est, le Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz et la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation Grand Est, a vu un nombre important d'établissements scolaires s'investir dans le dispositif durant l'année 2024/2025. 5600 élèves étaient inscrits pour découvrir un cinéma différent, au travers de films d'auteurs, de films du patrimoine, mais également de films s'ouvrant sur d'autres cultures du monde.

Ce dispositif a pour objectif de sensibiliser et de former les lycéens au 7ème Art, notamment de faire évoluer leur regard sur le cinéma, de développer chez eux une approche critique de l'image et de leur donner la capacité de cerner les enjeux d'un film. À l'heure où les images envahissent largement le quotidien, « Lycéens et Apprentis au cinéma » permet de donner aux élèves les moyens d'aiguiser leur jugement et d'affiner leur regard sur des films qu'ils connaissent ou des œuvres vers lesquelles ils ne se seraient, a priori, pas tournés spontanément.

Nécessitant un réel engagement dans le projet pédagogique de l'établissement, le dispositif propose, dans le cadre du temps scolaire, la projection obligatoire de trois films dont l'un a été financé en partie par la région Grand Est, en version originale sous-titrée par classe et par année, dans une salle de cinéma. Le coût d'une place fixé à 3€ par élève et par film doit être pris en charge par le lycée (utilisation possible de la part collective du Pass culture mais pour 1 seul trimestre seulement).

Les films sont accompagnés de documents pédagogiques pour les élèves et les enseignants. L'obtention de DVD, dont les droits d'utilisation ont été acquittés est possible par vous, et l'accès à des sites Internet spécialisés et réalisés par les formateurs viendront compléter ces documents

Des interventions en classes pourront être organisées afin de construire une analyse et de créer un échange entre un professionnel et les élèves participants autour des œuvres étudiées.

L'enseignant relais, ainsi que ceux accompagnant les élèves, sollicitent le 'parcours EAC' auprès de l'École Académique de Formation Continue sur ADAGE. Ils peuvent ainsi disposer de ressources pour chaque film : dossier pédagogique téléchargeable















(Synopsis, générique, réalisateur et acteurs, analyse de la structure dramatique etc.), et se former dans le domaine du cinéma lors de journées dédiées. Ces formations permettent d'accompagner le travail pédagogique et culturel d'éducation à l'image. Le ou les enseignants bénéficiant de ces formations transmet à l'équipe les informations nécessaires à l'étude des films en classe, en lien avec le référent culture de l'établissement.

Les trois coordinations de « Lycéens et Apprentis au cinéma » en Région Grand Est ont continué à collaborer autour d'un projet commun, afin de soutenir cette année le film d'animation financé par la région Grand Est : « La plus précieuse des marchandises ». Ainsi, il s'agit de faire la proposition d'une œuvre ayant un intérêt de réalisation et d'étude de plusieurs thèmes (film d'animation, guerre 39-45, déportation) et permettant d'aborder de nombreuses notions de langage cinématographique.

Depuis 3 ans maintenant, un comité de sélection de jeunes lycéens et apprentis a été mis en place pour participer à la programmation des films. Pour cette édition 2025/2026 ce comité a regardé 4 films issus de la liste nationale CNC et après en avoir débattu, les élèves ont retenu le film « **Blow out** » de Brian de Palma qui sera proposé au premier trimestre du dispositif.

Pour votre inscription au dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » merci de prendre connaissance des documents suivants, accessibles sur le site du Cravlor.fr et sur ADAGE, application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (PARTAGE/ARENA) :

- Le <u>« cahier des charges »</u> : il présente de façon détaillée le dispositif (engagements des établissements, des enseignants relais, etc.) ;
- La programmation par trimestre des films retenus pour l'année 2025/2026 ;
- Un document annexe présentant le calendrier prévisionnel des projections et des animations ;

Pour finaliser votre inscription, il est <u>indispensable de remplir le projet sur ADAGE</u>, en indiquant CIN dans le titre, le CRAVLOR comme coordinateur, le cinéma partenaire associé et le nombre de classes et d'élèves pressentis. Il vaut pour confirmation de participation au dispositif et pour signature du « cahier des charges ». <u>Une demande d'informations complémentaires pourra être adressée à l'enseignant relais, sur sa boite mail académique, par le coordinateur du dispositif.</u> Nous avons aussi besoin que vous nous transmettiez le <u>cahier des charges</u> du dispositif signé par le proviseur, le référent culture et par l'enseignant relais.

Vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre dispositif et souhaitant vous compter cette année encore parmi nos participants, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Proviseur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cinéligue - CRAVLOR
Pour la coordination LAAC de l'Académie de Nancy-Metz
La Délégation Académique à l'éducation artistique et à l'Action Culturelle
L'inspectrice d'Académie Inspectrice Pédagogique Régionale chargée du cinéma

LYCÉENS ET APPRENTIS AU CINÉMA 2025/2026

Académie de Nancy-Metz

Coordination Cinéligue – Cravlor / 1 rue du Pré Chaudron 57070 METZ

Tél. 03 87 50 45 42 Craylor.fr Email: craylorcine@gmail.com









